

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 4 mai 2020

INSTALLATION DU CONSEIL DES TERRITOIRES POUR LA CULTURE DU GRAND EST

Josiane Chevalier, préfète de région, a installé ce lundi 4 mai, en présence de Jean Rottner, président du Conseil régional, le Conseil des territoires pour la culture du Grand Est, qui réunissait les représentants régionaux des associations et fédérations suivantes : Association des maires de France, Association des départements de France, Association des régions de France, Fédération nationale des collectivités pour la culture, Association des maires ruraux de France, Association des communautés de France, France urbaine, Villes de France, Villes et banlieues.

Le Ministre de la Culture a en effet souhaité que le Conseil des territoires pour la culture (CTC), qui réunit les représentants des principales associations et fédérations de collectivités au niveau national, soit territorialisé, afin de renforcer dans chaque région la concertation et la coopération en faveur des politiques culturelles, compétence partagée par toutes les collectivités.

Cette instance de dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales est indispensable dans le cadre de la crise sanitaire actuelle qui affecte profondément et durablement la vie artistique et culturelle de notre pays.

La préfète a salué la qualité de la coopération entre les services de la DRAC et du Conseil régional, dans le cadre des groupes de travail qui ont été mis en place depuis la fin du mois de mars avec les acteurs de tous les domaines (patrimoine, livre, cinéma, arts visuels, spectacle vivant, festivals et éducation artistique et culturelle).

Les échanges ont porté sur les aides apportées au secteur culturel par l'État et les collectivités, sur les problématiques rencontrées par les festivals et le fonctionnement des établissements culturels (notamment la question des musées et des bibliothèques), sur l'accès au travail partiel par les établissements publics de coopération culturelle et sur les tournages de cinéma.

S'agissant des aides au secteur, la préfète a souligné l'action menée par les services de l'État pour soutenir tous les acteurs culturels du territoire - artistes, associations, lieux - avec le maintien et le versement simplifié des subventions, les dispositifs mis en place par le gouvernement et les fonds d'urgence et de secours mis en place par le ministère de la Culture.

Par ailleurs, une cellule festivals a été mise en place par le ministère de la culture, avec une adresse dédiée pour les organisateurs du Grand Est (festivals-covid10.grandest@culture.gouv.fr). Une réflexion est également menée avec les musées et les bibliothèques en vue de leur réouverture potentielle, et le site [#culturecheznous](https://www.culturecheznous.fr) propose désormais 700 offres culturelles en ligne, dont [une cinquantaine](#) sur le Grand Est.

Le prochain Conseil devrait se dérouler dans un mois.